

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **VOIES NAVIGABLES DE FRANCE MENE 8 SEMAINES DE TRAVAUX SUR LE CANAL DU MIDI**

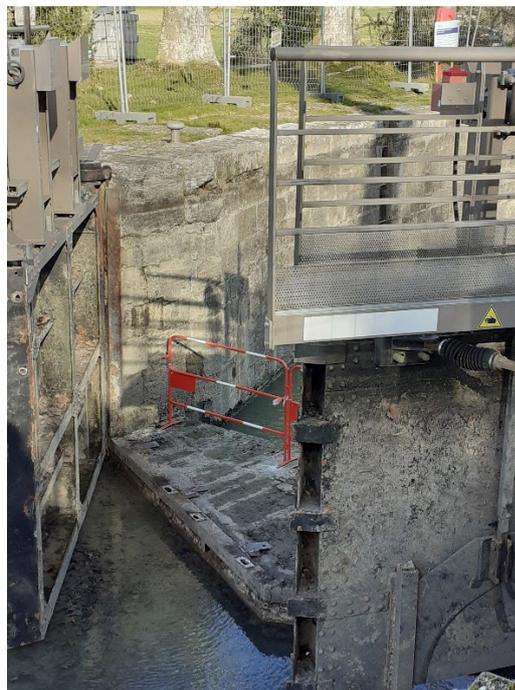
*Toulouse, le 6 février 2024* – La régénération en continu des canaux fait partie des missions essentielles de Voies navigables de France. Du 2 janvier au 23 février 2024, la période de chômage du canal du Midi permet d'effectuer les travaux qui ne peuvent pas être réalisés avec le canal en eau, à une période de l'année adaptée car limitant l'impact sur les activités économiques dont la navigation.

### **Améliorer l'étanchéité et rénover le canal du Midi**

Le canal du Midi fait l'objet de travaux tout au long de l'année par les équipes de Voies navigables de France. Cependant, certains travaux ne peuvent être réalisés que quand les biefs (*portions de canal entre deux écluses*) sont vidés ou partiellement vidés. Les travaux menés se découpent en deux grandes familles :

- Les travaux d'étanchéité et de restauration des ouvrages hydrauliques sur les différentes parties de l'infrastructure : écluses, aqueducs, déversoirs, ...
- L'entretien et la réfection des berges

D'autres travaux sont également réalisés pendant cette période : travaux de génie civil, remplacement d'armoires électriques, automatisation... et contribuent ainsi à l'entretien de l'ouvrage ainsi qu'à sa modernisation. La vidange des biefs permet aussi de réaliser des diagnostics en amont de travaux à venir et de retirer les objets qui y ont été jetés.



## Poursuivre la restauration des berges du canal du Midi

Au total, 70 km de berges auront été restaurées d'ici à la fin de l'hiver, depuis 2011 qui marque le début du projet de restauration de la voûte arborée du canal du Midi. La restauration des berges est un élément central pour assurer la pérennité de l'infrastructure et permettre la replantation de nouveaux arbres en remplacement des platanes abattus.

Des travaux de restauration de berges seront également mis en œuvre sur le canal de la Robine dans la poursuite des travaux initiés dans le cadre du contrat de Robine, afin d'améliorer l'étanchéité de ce canal creusé dans l'ancien lit du fleuve Aude. Le contrat de Robine s'inscrit dans le cadre d'un partenariat innovant avec les irrigants des basses plaines de l'Aude, la chambre d'agriculture, l'Etat, l'agence de l'eau Méditerranée Corse, les collectivités territoriales et le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, tous engagés pour le portage d'actions pour économiser l'eau.



### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial. Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques. Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement. Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

#### Contact presse

#### Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid Le Vern

07 63 73 80 90

[astrid.levern@vnf.fr](mailto:astrid.levern@vnf.fr)